

ФРАНЦУЗСКИЙ ЯЗЫК

З. Гашников (*ГУО «Гимназия № 34 г. Минска»*)

Е. В. Ласица (*научный руководитель*)

LES PARTICULARITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU BÉLARUS ET EN FRANCE

Aujourd'hui la demande du personnel qualifié sur le marché du travail est en augmentation et il s'agit d'une tendance mondiale.

De nouvelles exigences s'imposent aux spécialistes, car le travail devient de plus en plus complexe. La demande d'ouvriers au Bélarus et en France augmente à un rythme sans précédent.

En 2024 dans notre pays plus de 160 000 offres d'emploi sont disponibles dans la banque d'offres d'emploi multirépublicaine. Environ 70 % d'entre elles concernent des professions d'ouvriers.

Donc, l'actualité du sujet consiste en ce que la formation professionnelle joue le rôle primordial dans l'économie de deux pays. Le développement durable est impossible sans personnel qualifié. Il paraît donc important d'étudier l'histoire des établissements de la formation professionnelle en France et au Bélarus et les possibilités différentes offertes aux jeunes pour apprendre un métier aujourd'hui.

Le sujet de l'étude est l'enseignement secondaire au Bélarus et en France.

L'objet de l'étude – les établissements d'enseignement professionnel et technique au Bélarus et en France auparavant et aujourd'hui.

Le but de l'étude est la mise en évidence des particularités des voies différentes de la formation professionnelle au Bélarus et en France. Pour la réalisation de ce but on a posé des tâches plus concrètes:

- étudier l'histoire de l'enseignement professionnel au Bélarus et en France;
- déterminer les types des établissements d'enseignement professionnel et technique au Bélarus et en France et comparer les formations y sont proposées;
- analyser le marché du travail au Bélarus et en France et démontrer quels sont les métiers les plus demandés actuellement.

Au cours du travail on a utilisé les méthodes suivantes: descriptive, comparative, celles de recherche, d'enquête et d'analyse.

L'étude réalisée permet de conclure que chaque système d'enseignement secondaire professionnel a son longue histoire, ses particularités et ses traditions.

On peut constater que les lycées de garçons sont instaurés en France par Napoléon Bonaparte par la loi du 1^{er} mai 1802. Le premier lycée des jeunes filles a été créé en 1881 à Montpellier.

De 1802 à 1959, le terme «lycée» désignait des établissements financés par l'État. Il représentait l'ensemble de l'enseignement secondaire long (de la sixième à la terminale). Quant aux «collèges», ils pouvaient également couvrir l'ensemble du cycle secondaire long, mais étaient financés par la municipalité ou par le département.

À partir de 1963, le lycée prend sa signification actuelle. Le premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^e à la 3^e) devient «collège d'enseignement secondaire».

Les baccalauréats technologiques sont créés en 1968.

Les lycées d'enseignement professionnel sont institués en 1977 par le décret n° 76-1304 du 28 décembre 1976. En 1985, par le décret n° 85-1267 du 27 novembre, ils sont devenus les lycées professionnels. Les lycées généraux et les lycées techniques sont alors regroupés sous le nom de lycée d'enseignement général et technologique.

Le projet de la création d'un lycée au Bélarus a été proposé par le professeur O. I. Senkovsky encore en 1826. Pourtant le manque d'enseignants et de ressources financières a provoqué l'annulation du projet.

Le 7 février 1852, la première association d'artisans a été créée à Minsk. En 1872, l'école d'artisanat de Goretsk a été ouverte sur la base de l'usine mécanique locale.

En octobre 1878, la première école technique ferroviaire de Gomel du Ministère des chemins de fer est créée pendant la construction du chemin de fer Libava-Romna.

Au début du XX^e siècle, le Bélarus a connu des changements considérables dans le système éducatif. Le nombre d'écoles augmente et la formation des enseignants est organisée.

Le réseau d'établissements d'enseignement secondaire spécialisé s'est également développé. Au début du XX^e siècle, des séminaires d'enseignants fonctionnaient à Molodetchno, à Polotsk, à Nesvij et à Svislotch. En 1909-1915, de nouveaux séminaires sont ouverts à Rogatchev et à Gomel. Des séminaires pour femmes s'ouvrent à Orcha et à Borisov.

En 1914, il existe cinq écoles secondaires agricoles formant des agronomes et des arpenteurs. Une école de chemin de fer a été ouverte à Gomel. Les écoles de médecine à Mogilev, à Vitebsk et à Grodno forment des infirmiers et des sages femmes.

En 1914, environ 1,4 millier d'élèves faisaient leurs études dans les établissements d'enseignement secondaire spécialisés au Bélarus.

L'étude réalisée permet de constater que l'enseignement professionnel et technique se développe au Bélarus et en France à un rythme rapide tout au cours du XX^e et XXI^e siècles.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023 au Bélarus, tous les établissements d'enseignement professionnel (collèges et lycées professionnels) sont devenus des collèges entre septembre 2022 et janvier 2023. Le Bélarus dispose désormais du système unifié de collèges, qui mettent en œuvre des programmes éducatifs d'enseignement professionnel et à la fois peuvent réaliser des programmes d'enseignement secondaire spécialisé.

Quant à l'entrée aux collèges, les élèves y sont inscrits à la base du concours de la note moyenne de leurs certificats de la fin d'études secondaires après la 11^{ième} ou du concours de la note moyenne du certificat de la fin d'études de base après la 9^{ième}.

Actuellement, dans notre pays la formation professionnelle du second degré s'effectue aux 229 collèges qui réalisent les programmes de l'enseignement professionnel et de l'enseignement secondaire spécialisé.

Le Bélarus compte environ 300 professions au niveau de l'enseignement professionnel et à peu près 200 professions au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé.

Le second cycle d'études en France peut être général, technologique ou professionnel. Il correspond principalement aux trois dernières années de l'enseignement secondaire: seconde, première et terminale.

Les formations s'effectuent aux lycées professionnels ou aux lycées généraux et technologiques.

Le lycée professionnel permet d'apprendre un métier. Dès la rentrée de seconde, il faut choisir une famille de métiers. Avant la rentrée de première, les lycéens ont à décider d'une spécialité. Au total, on compte 14 familles de métiers et une centaine de spécialités.

La filière générale et technologique est faite en général pour les jeunes qui veulent approfondir leurs connaissances pour s'engager dans des études supérieures.

Il faut noter que l'orientation professionnelle en France a lieu beaucoup plus tôt qu'au Bélarus et commence encore au collège.

Tout de même, l'enquête auprès des élèves de la classe de 9-ième du gymnasium №34 de Minsk a montré que 69% d'entre eux savent où poursuivre leurs études après la 9-ième. Les jeunes Bélarusses choisissent leurs futurs métiers eux-mêmes ou avec leurs parents. Plusieurs élèves trouvent de l'information sur les voies possibles de la poursuite de leurs études sur Internet (23%) ou utilisent quelques sources d'information à la fois (69%).

Chaque spécialisation au collège bélarusse ou au lycée français a son propre programme et des matières précises, avec des cours à la fois théoriques et pratiques. Dans les deux pays les jeunes suivent les cours en classe, en atelier, dans un laboratoire ou sur un chantier.

En ce qui est l'organisation des études, les établissements de la formation professionnelle au Bélarus et en France se diffèrent selon leurs programmes d'études, mais, cependant, ils comportent les matières d'un tronc commun pour former une culture générale et les enseignements de la spécialité. Ces matières sont obligatoires. Les matières d'enseignement général occupent une place importante dans l'horaire hebdomadaire. Les jeunes peuvent également compléter leur formation par des enseignements optionnels.

La durée des études, les épreuves finales et les diplômes obtenus par les jeunes varient selon la filière choisie.

Malgré toutes ses différences, la formation professionnelle au Bélarus et en France a beaucoup de choses en commun. Tout d'abord, il faut dire que l'enseignement secondaire est obligatoire au Bélarus et en France.

Deuxièmement, la majorité des établissements secondaires de la formation professionnelle dans les deux pays sont publics et financés par l'État.

Et enfin, les collèges au Bélarus et les lycées en France préparent les jeunes à acquérir un métier pour s'insérer dans la vie active. Ils donnent aussi aux jeunes la possibilité de la poursuite d'études supérieures.

L'analyse du marché du travail au Bélarus et en France permet de constater que le plus grand nombre de postes vacants se trouve dans l'industrie, l'agriculture, la construction, ainsi que dans les domaines de santé, d'éducation, de commerce et de transports.

La majorité des métiers en pénurie dans les deux pays nécessite la formation professionnelle et technique réalisée par les collèges bélarusses et les lycées français. Les programmes et les cursus proposés par les établissements d'enseignement professionnel aux jeunes correspondent aux besoins réels des systèmes économiques de deux pays et du marché du travail en particulier.

Les résultats de la recherche pourraient être utiles lors des cours de français consacrés au sujet «Métiers» qu'on étudie en classe de 9-ième et 11-ième.